



Marennnes Hiers-Brouage & Vous

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N°53 - septembre - octobre 2025

**Le Lémovice,
le bar qui réveille Marennnes !**

**Inauguration du jardin public :
une aventure collective réussie**

**Collecte des déchets,
prêts pour 2026**



Françoise Lucas, adjointe à la démocratie locale et au plan vélo et Claude Balloteau, maire, lors de Convivial'Été

Chères habitantes, chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

La saison estivale s'achève et qu'il me soit permis de remercier chaleureusement celles et ceux qui ont mis en œuvre les conditions pour rendre chaque manifestation festive, attractive et respectueuse des règles de sécurité : agents de la Ville, police municipale, associations organisatrices, commerçants, élus, et bien sûr les vacanciers et vous, chers habitants. Nous avons battu tous les records d'affluence lors des mardis d'été au théâtre de verdure, à Convivial'été, aux sessions sportives, aux visites de Brouage, au jardin public, à la capitainerie, à Marennes Plage, à la piscine, etc. Cette période de l'année est une magnifique vitrine pour prouver notre dynamisme ainsi que notre attractivité touristique et économique. Je suis fière de la notoriété positive de Marennes-Hiers-Brouage que nous sommes capables de développer et de la belle empreinte que notre commune laissera dans les souvenirs des vacanciers.

La saison estivale s'achève et nous voilà déjà à souhaiter une bonne rentrée aux enfants et aux enseignants. Cette année scolaire sera spéciale, car organisée sur la semaine de quatre jours, avec le maintien d'activités périscolaires. En effet, en concertation avec les parents et les enseignants, nous sommes en capacité de développer une nouvelle organisation de la semaine qui comprendra des activités périscolaires de qualité pendant la pause méridienne et pendant les temps de garderie. Ce nouveau rythme scolaire a été redéfini en fonction de notre unique boussole : le bien-être de l'enfant.

La saison estivale s'achève donc, et je vous laisse découvrir l'actualité des deux mois à venir en souhaitant une excellente rentrée à toutes et à tous.

Votre maire,
Claude Balloteau

sommaire

Actualités

Une nouvelle offre gourmande au marché : Roule ma Poule, l'art de la rôtisserie p. 3

Vie municipale

Entretien avec Mariane Luqué, adjointe aux affaires sociales. p. 4 & 5

Vie économique

Le Lémovice, le bar qui réveille Marennes ! . . . p. 6

Échos de l'Écolien

Chantiers d'été : l'école Henri Aubin se prépare pour la rentrée p. 7

Des rires et des étoiles, les écoliers clôturent l'année en fête p. 7

Démocratie locale

Inauguration du jardin public : une aventure collective réussie p. 8

Travaux

Nouveau quai de bus : moins de circulation en centre-ville et plus de sécurité. p. 8

Démocratie locale

La rétro de Convivial'Été p. 9

Environnement

Collecte des déchets, prêts pour 2026 p. 10

Aménagement du territoire

En route vers la création d'un Parc Naturel Régional p. 11

Solidarité

Programme du CCAS : bougez, partagez, souriez ! p. 12 & 13

Semaine bleue : vieillir, une force à partager . . . p. 13

Tribunes p. 14

Conseil municipal p. 15

Vie municipale

Une nouvelle recrue au secrétariat de la Maire p. 15

Solidarité

Trois communes de Charente-Maritime s'engagent pour le don de sang p. 16

Agenda septembre - octobre . . . p. 16

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directrice de publication : Claude Balloteau - Rédaction : service communication - Crédits photo : Ville de Marennes-Hiers-Brouage, couverture : Christian Desormeaux avec nos remerciements, Bernard Maurin page 11

Agence : SEVcommunication - Impression : Imprimerie Rochelaise - Tirage : 3 800 exemplaires sur papier recyclé



Dépôt légal : ISSN2727-9049

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville : marenneshiersbrouage.fr

Une nouvelle offre gourmande au marché : Roule ma Poule, l'art de la rôtisserie

Et si votre prochain repas était une expérience gourmande, locale et conviviale ? Depuis début juillet, la rôtisserie Roule ma Poule a élu domicile dans l'espace dégustation du marché couvert de Marennes. Plus qu'une simple rôtisserie, c'est une nouvelle activité économique qui enrichit l'offre locale et attire une clientèle toujours plus nombreuse.

L'aventure de Roule ma Poule commence en 2013, avec une activité de primeur et d'épicerie fine située à Saujon. Mais c'est en 2023 que le gérant décide de se lancer dans une nouvelle aventure : la rôtisserie. Une initiative qui répond à une demande croissante des clients. Ayant la volonté de développer l'activité, s'installer dans l'espace dégustation du marché de Marennes s'est avéré une belle opportunité.


« Nous sommes ouverts depuis début juillet et l'intégration dans le marché couvert se passe très bien, avec de bonnes relations entre commerçants. Nous avons des clients réguliers et de très bons retours sur l'offre et les produits proposés », confie Christophe, collaborateur du gérant. Une réussite qui s'explique par une approche simple : des produits de qualité, une cuisine maison et une touche d'authenticité. L'arrivée de Roule ma Poule n'est pas anodine, puisqu'elle offre une nouvelle activité économique qui dynamise le marché et attire une clientèle nouvelle. En s'approvisionnant auprès des autres commerçants locaux, Christophe



Christophe et Louis vous accueillent les jours de marché et le dimanche matin

crée une synergie qui profite à tous. « Je m'approvisionne auprès des autres commerçants pour cuisiner les saucisses et le poisson, par exemple », explique-t-il. La rôtisserie Roule ma Poule est bien plus qu'un simple point de vente. C'est un lieu de rencontre et une nouvelle dynamique pour le marché. Alors, si vous cherchez un repas savoureux, préparé avec soin, n'hésitez plus : venez à l'es-

pace dégustation et laissez-vous tenter par les délices de Roule ma Poule ! « Venez nombreux, nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir nos produits ! », conclut Christophe.

Roule ma poule, ouvert les mardis, jeudis, samedis et dimanches matins
Rôtisserie, plats à emporter et buvette
Commande au 06 15 01 41 07 / Suivez l'actualité sur 



Les dégustations d'huîtres ont aussi eu du succès

Au menu de Roule ma poule

- Des poulets fermiers rôtis Label Rouge AOC, dorés à la perfection, juteux et savoureux.
- Des travers de porc, des jambonneaux et des palettes, cuits lentement pour un maximum de tendreté.
- Des pommes de terre grenaille, croustillantes à l'extérieur et fondantes à l'intérieur.
- Des plats du jour, préparés avec des produits frais et de saison.
- Le samedi, une touche d'exotisme avec une paëlla ou un couscous, accompagnés de saucisses mojettes, de rougail ou encore d'un délicieux poulet sauce forestière.
- Des assiettes d'huîtres et de charcuterie, pour une dégustation entre amis ou en famille.
- Une offre qui ne ressemble à aucune autre sur le marché, et qui apporte une réelle valeur ajoutée à l'espace dégustation.

Entretien avec Mariane Luqué, adjointe aux affaires sociales

Mariane Luqué revient sur les actions du CCAS, les nouveautés qui ont été développées cette année et la manière dont les habitants se sont approprié ce service destiné à tous. Il en résulte une belle dynamique et une proximité avec le public qu'elle connaît déjà bien grâce aux liens privilégiés tissés lors de l'exercice de son métier à la pharmacie de Marennes.

MHB&Vous : Bonjour Mariane, merci de nous accorder cette interview. Le CCAS a mis en œuvre de nombreuses nouveautés cette année, quel est le bilan de ces activités?

Mariane Luqué : Bonjour à tous. Le bilan est très positif puisqu'actuellement 222 personnes bénéficient de nos ateliers manuels, sportifs et de divertissement. Nous avons également la chance de compter sur 25 bénévoles qui jouent un rôle crucial dans l'animation de ces activités. Ils accompagnent, écoutent et créent une dynamique de groupe, tout en repérant des problématiques individuelles pour orienter les personnes vers le CCAS.

C'est encourageant d'entendre cela. Pouvez-vous partager un exemple concret de l'impact de ces ateliers?

Absolument. Nous avons eu le cas d'une dame qui était isolée chez elle depuis trois ans. Elle a été repérée par la police municipale et nous avons pu nous rendre à son domicile pour comprendre ses besoins. Grâce à nos ateliers, elle a pu sortir de son isolement : en participant d'abord à l'atelier de marche, elle a ensuite rejoint d'autres activités, comme les repas partagés. Aujourd'hui, elle ne manque aucune semaine et a même retrouvé confiance pour venir seule au CCAS, sans qu'on l'accompagne physiquement.



Mariane Luqué est adjointe aux affaires sociales depuis 2021



Maryse Favreau, habitante bénévole, aide aux colis de Noël

C'est une belle réussite! Quels types d'ateliers sont proposés et comment les gens réagissent-ils?

Nous mettons en place une variété d'ateliers qui répondent aux besoins de la population parce que c'est elle qui les propose. Les retours sont très positifs et les participants aux ateliers se sentent moins stigmatisés. Beaucoup d'entre eux, qui avaient besoin d'aide, choisissent maintenant de redonner en animant eux-mêmes des ateliers. En retour, ils donnent de leur temps pour apporter du bien aux autres, tellement eux-mêmes en ont tiré profit. C'est vraiment pour nous un constat que l'on n'aurait pas espéré. Il en résulte un véritable esprit d'entraide et d'implication sans barrière d'âge ni de milieu social. Les gens se sentent chez eux au CCAS, ils sont acteurs de la vie du CCAS et ils gagnent en autonomie et en responsabilité. Les participants aux ateliers ne sont pas dans la consommation, mais bien dans la démarche de créer du lien social et de se sentir utile pour les bénévoles. C'est souvent cette expression que l'on entend : je me sens utile.

Et pendant les vacances scolaires, les activités sont interrompues. Que font les bénéficiaires?

Il est vrai que certains participants habituels aux ateliers ressentent un vide et sont impatients de reprendre les activités. Quelques-uns continuent de se voir en dehors des animations du CCAS, et c'est l'objectif. Mais la préparation prend du temps à Aline Jean, responsable du CCAS, qui met le plus grand soin à trouver des ateliers attendus. C'est grâce à



Mise sous pli des enveloppes pour le repas de Noël

ces temps de pause que nous pouvons proposer de nouveaux ateliers comme la généalogie et la thérapie évolutive à la rentrée de septembre. C'est aussi grâce aux subventions de la Mairie et de la Conférence des financeurs que nous pouvons faire fonctionner le CCAS. Par ailleurs, il faut savoir que l'activité du CCAS ne se limite pas aux animations : il y a les entretiens individuels avec des habitants, l'attribution des aides facultatives, le développement du réseau partenarial avec la délégation territoriale, le CIAS, la Croix-Rouge, le Secours Catholique, la mission locale, l'éducatrice de prévention, le CMP, le CLLAJ... cet aspect est très important pour une prise en charge de la personne dans sa globalité.

Justement quelles sont les principales problématiques que vous rencontrez au CCAS ?

Incontestablement, la problématique du logement arrive en tête. Nous aidons les personnes à constituer leurs dossiers de demande de logement social, mais il est important de rappeler que nous ne sommes pas décisionnaires. Les bailleurs sociaux, comme la SEMIS, Alizées 17, Eurélia et Habitat 17, prennent les décisions finales. Le CCAS participe aux commissions d'attribution et notre rôle est de défendre les candidatures proposées, mais nous ne sommes pas les décideurs. Le premier critère est l'ancienneté, d'où l'importance de renouveler son dossier tous les ans, ce que nous conseillons aux demandeurs. Une autre problématique concerne les demandes d'aide financière pour des charges courantes, comme l'alimentation ou les factures. Chaque dossier est examiné de manière détaillée en commission permanente. La mobilité est aussi un axe à développer et à améliorer. Nous travaillons actuellement sur un dispositif de transport à la demande Bourcefranc / Marennes porté par la Région Nouvelle-Aquitaine par l'intermédiaire de la Communauté de communes du Bassin de Marennes.

Comment le CCAS soutient-il les personnes âgées de plus de 60 ans ?

Nous offrons un service de transport gratuit sur inscription, les mardis et jeudis, pour les amener vers des commerces comme les grandes surfaces. De plus, nous renforçons notre collaboration avec les commerces locaux pour distribuer les programmes d'activités et les colis de Noël, ce qui témoigne de notre volonté de dynamiser l'activité économique locale.

Et pour les personnes les plus fragiles ?

Nous avons un outil indispensable et efficace : la liste des inscrits dans le cadre du plan canicule qui nous permet de contacter chaque personne pour veiller sur sa bonne santé et venir en aide si besoin. Nous sommes très attentifs à elles. De manière générale, la taille de la commune nous permet de faire un accompagnement très individualisé, car nous connaissons presque tous les habitants. C'est la force de notre CCAS : le fait de connaître les gens et leur problématique individuellement permet de les orienter sur des ateliers ou des autres services sociaux. Le fait aussi que j'ai occupé la fonction de préparatrice en pharmacie à Marennes, me permet de connaître beaucoup de monde et a créé des liens privilégiés avec de nombreux habitants.

Quelles sont les réjouissances à venir pour les seniors ?

Nous avons de nombreux événements prévus, notamment la Semaine Bleue du 6 au 10 octobre, dédiée aux seniors. Au programme, des activités comme un thé dansant et des ateliers. Nous poursuivrons également nos ateliers jusqu'à la fin de l'année, avec un repas de Noël prévu le 19 décembre à Marennes et le 21 à Hiers.

Pour conclure, comment les habitants peuvent-ils rester informés des activités du CCAS ?

Nous avons récemment mis à jour notre plaquette informative, disponible au CCAS et créé une page Facebook qui compte aujourd'hui 323 abonnés. Nous y publions régulièrement des informations sur nos activités et nos services. C'est un moyen efficace de rester en contact avec la population au quotidien.

Merci beaucoup, Mariane, pour ces informations intéressantes.

Merci à vous. C'est un plaisir de partager notre travail et de mettre en lumière les initiatives qui aident nos concitoyens.



Lors du repas des seniors en 2024

Le Lémovice, le bar qui réveille Marennes !

Ouvert depuis le 24 juillet dernier, Le Lémovice s'impose déjà comme un lieu incontournable à Marennes. Un démarrage qui permet à Titouan Lahalle de prendre ses marques et de construire petit à petit la notoriété du Lémovice.





Une terrasse extérieure avec vue sur le clocher

Ce bar, à la décoration complètement folle, fusionne des univers variés allant du style industriel à des touches de bois naturel, en passant par une sélection pointue de bières et de vins. Les jeunes le qualifient de « trop cool », tandis que les moins jeunes y trouvent une convivialité rafraîchissante. L'aménagement intérieur, fruit d'un travail acharné de trois mois par Titouan Lahalle et son oncle, témoigne d'une passion pour le design et l'authenticité. Chaque coin du bar est une invitation à découvrir un nouvel aspect de cet espace surprenant. La créativité débridée de leurs choix décoratifs crée une atmosphère chaleureuse et accueil-

lante, où chaque visite est une expérience. Actuellement ouvert le samedi et le dimanche, Le Lémovice commence tout juste à s'imposer dans le paysage local et commence à se faire une place dans le cœur des Marennais, même si l'idée d'un bar ouvert le dimanche reste encore un peu nouvelle ! Le lieu promet d'évoluer avec le temps, avec l'organisation de tournois de fléchettes et des concerts pour animer les soirées. Les témoignages des clients sont élogieux : « génial », « magnifique » et « on se sent bien » sont des retours récurrents et très positifs qui attestent de l'impact positif de l'établissement. Le Lémovice est ouvert du mercredi

au samedi de 15h00 à minuit et 22h00 le dimanche. Pour ne rien manquer de son actualité, suivez-les sur Facebook et Instagram. Avec son ambiance unique et son offre commerciale, Le Lémovice est sans conteste un atout pour Marennes qui renforce la vitalité du cœur de Ville.

Toutes les infos sur  et 



Partie de fléchettes en cours

Pas de repos encore pour la Chign'iole !

Présente au jardin public depuis les vacances de printemps, elle restera ouverte jusqu'aux vacances d'automne. Une occasion de profiter du jardin public et de ses aménagements récréatifs et sportifs en sirotant un verre, autour d'un déjeuner ou d'un goûter.



Grand choix de bières pression



Julie vous accueille tous les jours sauf le mardi

Chantiers d'été : L'école Henri Aubin se prépare pour la rentrée

L'été est l'occasion de réaliser des travaux d'entretien des écoles, mais aussi des chantiers plus importants. C'est ainsi qu'en juillet, la toiture a fait l'objet de travaux de réfection pour améliorer l'isolation et remédier aux infiltrations d'eau.



Le chantier s'est déroulé sur 2 semaines

C'est l'entreprise MD Maçonnerie qui a été missionnée pour la réfection de la toiture de l'école Henri Aubin. « Ces travaux vont se dérouler en plusieurs tranches et la première qui s'est déroulée en juillet dernier, a consisté en la reprise totale de la toiture d'une aile du bâtiment en rez-de-chaussée, côté rue Alsace-Lorraine », précise Frédérique Lièvre, adjointe à la vie scolaire. « Les travaux consistent en le remplacement des tuiles avec changement des liteaux, la vérification des pièces de charpente et leur remplacement si nécessaire, l'isolation et la pose d'un film sous toiture avant remise des tuiles. L'ensemble des zingueries bénéficie d'un remplacement afin d'éviter les fuites d'eau. Ce chantier représente un investissement important de 82 000 € ». Les services techniques se sont aussi mobilisés en procédant à l'entretien courant des écoles, avec la vérification de tous les points lumineux, des points d'alimentation en eau et des sanitaires. Quelques travaux d'aménagement ont également été effectués dans les classes conformément aux demandes des enseignants.

Des rires et des étoiles, les écoliers clôturent l'année en fête

Alors que les enfants ont repris le chemin de l'école, il est toujours agréable de se remémorer les moments forts qui ont marqué la fin de l'année scolaire : spectacles de cirque et kermesses animées ont été plébiscités par les familles et les enfants.

Cette année scolaire s'est achevée sous le soleil et la chaleur dans les écoles marennaises. Si l'école Henri Aubin a fait son cirque sous chapiteau avec deux spectacles durant la dernière semaine,



Le chapiteau était bondé pour le spectacle de cirque

les écoliers de l'école maternelle ont pu la semaine précédente assister à une représentation sous le chapiteau installé dans la cour de l'école élémentaire. La troupe « Zéro point cirque » a proposé un numéro qui a émerveillé les enfants. Dans la même semaine, l'association des parents d'élèves a organisé la kermesse des écoles. Un spectacle des enfants de l'école élémentaire a lancé les festivités qui se sont poursuivies avec celui des maternelles.

Des stands ont permis aux petits et aux plus grands, même aux parents, de s'amuser. L'association Optimômes avait prévu de quoi se restaurer, ce qui a permis de prolonger le temps de la fête jusqu'à la tombée de la nuit. L'école de Brouage n'est pas en reste avec sa traditionnelle kermesse. Enseignants, association de parents d'élèves et collectivité se sont unis pour proposer aux enfants un après-midi festif : concert pour enfants par le groupe « The News Kids » proposé par l'APE, spectacle des enfants joué pour leurs parents, goûter et friandises étaient au rendez-vous. Ces différents temps forts qui ont été plébiscités par les enfants et aussi les familles, sont pour la Mairie la concrétisation de cette démarche de concertation et d'écoute active, initiée depuis plusieurs années par le service Écolien.



Une fin d'année en musique à Brouage

Inauguration du jardin public : une aventure collective réussie

Pour terminer positivement la démarche de concertation citoyenne menée au jardin public, une inauguration des équipements a eu lieu le 9 juillet dernier. En présence de tous les acteurs qui ont œuvré pour la réussite de ce projet, Claude Balloteau et Françoise Lucas ont coupé le ruban.

C'est donc la fin d'une belle aventure pour le service Démocratie Locale qui a piloté ce projet de bout en bout : la grande enquête de 2021, la concertation auprès des jeunes, des associations sportives et de l'Ehpad, la constitution du groupe biodiversité, les travaux d'installation des différents équipements récréatifs et sportifs, et le coupage de ruban pour remercier chaleureusement tous les acteurs de cette démarche. Claude Balloteau a rappelé que « notre jardin public a été un petit laboratoire de participation citoyenne, un concentré de ce qui peut se faire de positif quand les acteurs de la cité veulent concrétiser des projets dans l'intérêt de tous les habitants. Et c'est une réussite collective puisque tous les aménagements sont utilisés par les petits et les grands ». Les trois axes demandés par les participants de l'enquête pour cet espace ont été satisfaits : « les loisirs sportifs, les rencontres et la nature ont été intégrés dans notre projet. Nous avons fait voter les enfants des écoles et



Le ruban a été coupé en présence de tous les participants au projet

les collégiens pour choisir leur aire de jeux, les associations nous ont aidés à sélectionner les équipements sportifs, le groupe biodiversité qui s'est constitué au printemps poursuit son travail et nous pourrions prochainement profiter de la signalétique pédagogique qui sera mise en place. Également, à la demande des résidents de l'Ehpad, nous avons installé des tables de pique-nique, dont deux sont adaptées aux personnes à mobilité réduite et rendu accessibles les toilettes publiques. Enfin, pour offrir

aux usagers une offre de petite restauration en journée, nous avons ouvert un appel à projets pour accueillir une activité économique de petite restauration ». Le jardin public connaît ainsi un second souffle ; il est devenu un lieu de vie dynamique où il fait bon se retrouver. C'est un écrin au cœur de notre ville, où toutes les générations peuvent se rencontrer, échanger, prendre le temps, de partager et même croiser des visiteurs à pied ou à vélo, en quête de poïz!

travaux

Nouveau quai de bus : moins de circulation en centre-ville et plus de sécurité

Pour améliorer la sécurité des usagers des bus, des travaux d'aménagement du quai ont été entrepris en juillet dernier. Les voyageurs peuvent désormais utiliser ce nouvel aménagement place Brassens.

Les travaux d'aménagement du quai de bus ont débuté le 15 juillet 2025 pour une durée de 3 semaines et ont été réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant de 54 000 € HT intégralement financé par la Ville. « Nous avons travaillé de concert avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui gère le réseau de trans-



Le quai de bus est en service depuis le 8 août dernier

port interurbain et Kéolis, le prestataire. Plusieurs mois d'échanges constructifs ont été nécessaires avant de publier le marché », indique Alain Bompard, adjoint aux travaux. « L'aménagement a été achevé après 3 semaines de travaux et le résultat est conforme à nos attentes. Aujourd'hui, le quai permet d'accueillir 3 bus en même temps alors qu'un seul bus pouvait stationner sur la place Carnot. C'est une des raisons de ce déplacement : la volonté de construire une plateforme connectée pour les habitants de Marennes-Hiers-Brouage et du Bassin qui peuvent ainsi mieux se déplacer vers Rochefort, Oléron, etc., tout en évitant la circulation incessante des bus dans le centre-ville. Ces rotations engendraient des nuisances sonores et de pollution dont se plaignaient de nombreux riverains à juste titre, et dégradaient la voirie. Aujourd'hui, ces bus ne passent plus dans le centre-ville, ce qui réduit de fait le trafic routier. Les usagers peuvent rejoindre en 5 minutes, la place Carnot ou le centre grâce à un cheminement fléché et sécurisé ». L'aménagement qui est entré en service le 11 août sera complètement achevé cet automne avec la plantation des végétaux en octobre ou novembre.

La rétro de Convivial'Été

C'est un moment estival très attendu et fréquenté chaque été un peu plus : Convivial'Été est devenu un rendez-vous incontournable, presque une institution ! Retour en images festives et joyeuses !



Les musiciens de l'association Brass en Seudre



Les Bricolos des Marais fidèles au poste



Une démonstration de hip-hop très attendue



Le public était au rendez-vous pour chacune des quatre dates



Convivial'Été ne pourrait avoir lieu sans la mobilisation active des bénévoles. Un grand merci à eux !

Collecte des déchets, prêts pour 2026

Attention, à partir de janvier 2026, la Communauté de communes du Bassin de Marennes modifie son système de collecte. Retenez d'ores et déjà les changements à intervenir.

Des bacs remplaceront les sacs jaunes

Vous serez équipés gratuitement d'un bac jaune en fonction de la taille de votre foyer. La distribution aura lieu à partir d'octobre, mais les bacs ne devront être utilisés qu'à partir de janvier 2026 : avant, ils ne seront pas collectés.

Avantage : plus besoin d'aller chercher des sacs en mairie.

Des points d'apport volontaire « jaunes »

Si vous ne pouvez pas accueillir de bac (appartement par exemple), des points d'apport volontaire seront installés près de chez vous (lieux et dates d'installation à venir).

Avantage : plus besoin d'attendre le passage du camion de collecte, vous pourrez les évacuer quand vous voudrez.

Les papiers et emballages à trier ensemble

Les consignes de tri resteront inchangées à la différence que les papiers, journaux, magazines, cahiers, livres, pourront être déposés avec les emballages : dans les bacs jaunes pour les foyers qui en seront équipés et dans les points d'apport volontaire pour les autres.

Avantage : le tri sera plus facile et plus efficace.

Collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines

Actuellement, seul un foyer sur cinq sort son bac chaque semaine le jour de la collecte. Afin de rationaliser le service, la collecte aura lieu toutes les deux semaines à partir de janvier 2026 (calendrier à venir).

Avantage : les économies et le gain de temps réalisés permettront de déployer un nouveau service de collecte des biodéchets.

Fin des sacs blancs prépayés

Les ordures ménagères ne seront plus collectées dans des sacs blancs : des points d'apport volontaire seront installés près de chez vous (lieux et dates d'installation à venir).

Avantages : plus besoin d'aller chercher des sacs en mairie et plus besoin d'attendre le passage du camion de collecte ; là aussi, vous pourrez les évacuer quand vous voudrez.

Plus de tri et toujours moins de déchets !

Collecte des déchets

ce qui va changer en 2026

Emballages et papiers à mettre ensemble

- Dans des bacs jaunes (fini les sacs)
- Dans des points d'apport volontaire (si vous ne pouvez accueillir de bac)

Plus de tri !

Ordures ménagères

- Collecte toutes les 2 semaines
- Dans des points d'apport volontaire (si vous ne pouvez accueillir de bac)

Plus d'efficacité !

Déchets alimentaires

- Dans le composteur (à commander pour 15€)
- Dans des points d'apport volontaire (si vous ne pouvez accueillir de composteur)

Moins de déchets !

Information complète sur www.bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

communauté de communes BASSIN DE MARENNES

RÉDUIRE & TRIER SES DÉCHETS : C'EST MAÎTRISER SON BUDGET

CITEO

Pour en savoir plus sur :

- les dates et modalités de fourniture des bacs jaunes,
- les dates et lieux d'implantation des points d'apport volontaire (déchets ménagers recyclables et biodéchets),
- le nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères, rendez-vous sur : www.bassin-de-marennes.com

En route vers la création d'un Parc Naturel Régional

Le projet de Parc naturel régional (PNR) sur les marais du littoral charentais qui inclus Marennes-Hiers-Brouage, a reçu un avis favorable de l'État en août 2024, une étape clé pour sa réalisation, et une décision importante pour la région et les collectivités locales impliquées.



Bientôt la mise en place d'un syndicat mixte de préfiguration pour élaborer la charte du PNR

Porté depuis huit ans par les intercommunalités locales et la Région Nouvelle-Aquitaine, ce projet vise à protéger et valoriser notre espace remarquable, mais fragile. Il permettra de mieux coordonner les actions de préservation de notre patrimoine naturel et paysager, tout en fédérant les acteurs locaux autour d'un développement économique durable. La prochaine étape est la création d'un syndicat mixte de préfiguration,

qui pilotera l'élaboration de la charte du futur Parc Naturel Régional, en concertation avec tous les acteurs locaux. Ce projet est crucial, car il aidera à mieux gérer les défis liés au changement climatique, à promouvoir un tourisme durable et à renforcer la cohérence des politiques

publiques locales. Un PNR est un outil de gestion qui ne comporte pas de mesures réglementaires supplémentaires, mais qui vise à mettre en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement respectueuse de notre environnement.

La plus-value d'un Parc Naturel Régional

Le PNR aidera les collectivités et les acteurs locaux à concrétiser des actions qu'ils ne peuvent porter seuls, faute d'expertise, d'ingénierie et de moyens. Il permettra de mieux coordonner leurs projets, de diffuser les bonnes pratiques et de véhiculer des valeurs de solidarité, d'attachement aux richesses naturelles et culturelles. L'intérêt d'un PNR est qu'il est créé sur la base du volontariat par les collectivités elles-mêmes qui définissent ensemble ses objectifs et modalités d'intervention dans le cadre de sa charte. La labellisation Parc Naturel Régional permet de donner une reconnaissance et une visibilité nationales.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Un PNR est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais dont l'équilibre est fragile. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable qui associe tous les acteurs locaux. Un PNR n'apporte pas de contraintes réglementaires supplémentaires, sauf en matière de publicité, ni ne vise à mettre un territoire sous cloche. Au contraire, il a pour vocation de mettre en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Les 5 missions du PNR :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des programmes de recherches.

Un PNR est créé par décret du Premier Ministre pour une durée de 15 ans, renouvelable.

Géré par une structure commune, il devrait être composé de 67 communes, 7 établissements publics à caractère intercommunal, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine (180 000 habitants) et être créé en 2032.

Programme du CCAS : bougez, partagez, souriez !

Vous l'avez attendu tout l'été, le voici ! Le programme des animations de septembre et octobre a été soigneusement composé par l'équipe du CCAS qui propose deux nouveautés : généalogie et art thérapeutique.



Ateliers manuels

Dessin peinture | Lundi 9h30 à 11h30 | Salle de détente et de loisirs

Une opportunité unique d'explorer votre créativité dans une ambiance conviviale et stimulante, avec Georges, un bénévole talentueux !

Tarif : 20€ à l'année / Pour débutants et confirmés / Liste de fourniture et inscription auprès du CCAS / Apportez votre matériel / Salle derrière la Poste

Art du fil | Mardi de 14h00 à 17h00 et de 20h00 à 22h00 & vendredi de 14h00 à 17h00 | Maison des associations

Venez découvrir ou pratiquer la couture et le patchwork à votre rythme.

Tarif : 50€ à l'année / Contact auprès du CCAS / Pour débutants et confirmés / Maison des associations, 84, rue Georges Clemenceau, 1^{er} étage

Reliure | Jeudi de 14h00 à 17h00 | Maison des associations

Venez acquérir de l'expérience dans le domaine de la restauration de livres, et réalisez des pièces uniques : livre de cuisine, album photos, carnet de voyage, cahier format de poche ou autre. Vous serez en mesure de confectionner l'ouvrage de vos envies !

Tarif : 50€ à l'année / Maison des associations, 84, rue Georges Clemenceau, 1^{er} étage

Art floral | Jeudi une fois par mois | Rue Fradin

Des ateliers en petit comité pour de vrais moments de partage. Des compositions en fleurs naturelles, fraîches et de saison. Des thèmes sans cesse renouvelés et dans l'air du temps. Le tout accessible à tous, même les plus débutants. Cette activité est animée par une fleuriste.

Tarif : 12€ par séance / 8 places disponibles / Planning et inscription auprès du CCAS / Entrée place de la Francophonie



Ateliers divertissements

Repas partagé | Lundi 12h00 à 13h30 | Salle de détente et de loisirs

Apportez un plat salé ou sucré et venez partager votre repas dans la bonne humeur. Ambiance conviviale garantie !

Gratuit / Salle derrière la Poste

Jeux de société | Lundis 14h00 à 16h30 | Salle de détente et de loisirs

Seul ou à plusieurs, avec nos jeux où les vôtres, venez passer un après-midi sympa et convivial en notre compagnie !

Gratuit / Inscription auprès du CCAS

Atelier prévention des femmes avec la Ligue contre le cancer | Vendredi 26 septembre de 14h00 à 16h00 | Salle de détente et de loisirs

Santé au féminin avec les dépistage du cancer du sein (autopalpation),



le cancer colorectal, le HIV, en présence d'un médecin.

Gratuit / Inscription auprès du CCAS

Art thérapie évolutive | Mardis, une fois toutes les 2 semaines de 14h00 à 16h00 | Salle de détente et de loisirs

C'est une pratique thérapeutique douce et ludique qui utilise la création artistique pour s'exprimer. Au-delà des mots, tout mouvement créatif, dessin, danse, écriture, modelage... ouvre la voie vers le plaisir authentique et permet de se relier à soi-même.

20€ pour le trimestre / 6 places disponibles / Inscription auprès du CCAS

Prestations de coiffure avec Cindy | Mercredis matins de 9h00 à 12h00 Salle de détente et de loisirs

Un rendez-vous beauté sous condition de ressources dans un esprit d'entraide et de bonne humeur.

Sous conditions de ressources / Inscription auprès du CCAS

Généalogie | Vendredis de 10h30 à 12h00 | Local jeunes

Découvrez vos racines et plongez au coeur de votre histoire familiale : un voyage passionnant et enrichissant pour mieux comprendre qui vous êtes et d'où vous venez !

Tarif : 20€ à l'année / 6 places disponibles / Informations auprès du CCAS



Ateliers sportifs

Piscine Iléo | Lundis de 17h00 à 19h30 | Départ du CCAS

Un bassin sportif de 25m, réparti en 5 couloirs de nage, les conditions idéales pour relâcher la pression et profiter des plaisirs de la nage dans une eau à 28°C, sous la surveillance des maîtres-nageurs.

Inscription auprès du CCAS

Course à pied | Mardi de 9h00 à 10h00 | Départ du CCAS

Vous avez envie de découvrir cette pratique, ou vous êtes déjà un coureur avéré mais vous ne souhaitez plus courir seul. Cet atelier est fait pour vous ! Chausser vos baskets et venez rejoindre Alain un bénévole dynamique.

Gratuit / Inscription auprès du CCAS

**Marche douce | Mardi de 14h00 à 15h00 |
Départ du CCAS**

Des bénévoles vous proposent de la marche douce qui est bien plus qu'une simple activité physique : c'est une opportunité de créer des liens, de se détendre et de prendre soin de soi au coeur de la nature.

Gratuit / Inscription auprès du CCAS

Gym douce | Jeudi de 9h00 à 10h00 | EHPAD

Venez rejoindre notre groupe actif et dynamique. Les cours sont adaptés aux capacités de chacun et encadrés par une intervenante de l'association Siel Bleu.

Gratuit pour les + de 60 ans / Subventionné par la conférence des financeurs / Ehpad, rue du Docteur Roux

**Marche active | Vendredi de 9h30 à 11h00 |
Départ du CCAS**

Vous êtes bon marcheur et vous souhaitez faire cette activité en groupe ? Rejoignez-nous !

Gratuit / Inscription auprès du CCAS

Sophrologie | Vendredi de 10h00 à 11h00 | EHPAD

Découvrir, améliorer ou renforcer vos capacités d'attention, de confiance, de concentration, gérer votre stress personnel, améliorer la qualité de votre sommeil, multiplier des attitudes positives.

Gratuit pour les + de 60 ans / Subventionné par la conférence des financeurs / Ehpad, rue du Docteur Roux

Vous avez + de 75 ans ?

Pensez à vous inscrire pour le plan canicule et pour le repas ou le colis de Noël !

Paus' évasion | Jeudi de 14h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires) Salle du presbytère

Le but de ce groupe animé par Suzie et Michelle est de repousser la solitude, les difficultés passagères, les angoisses provoquées par des soucis de santé, le repli sur soi ou l'isolement.

Tarif : 20€ à l'année / Salle du presbytère, 28, rue Fresneau Subventionné par la conférence des financeurs



Vos Sorties

- **Balade au jardin du Riollet** | Mercredi 10 septembre de 10h00 à 17h00 | Inscription auprès du CCAS | 8 places disponibles | Prévoir un pique-nique | Tarif : 8€ par personne à régler sur place
- **Balade avec le Train des Mouettes** | Jeudi 18 septembre de 10h30 à 17h00 | Information auprès du CCAS | 8 places disponibles | Prévoir un pique-nique | Tarif : 16€ aller-retour à régler sur place
- **Spectacle d'humour « Je n'aime pas rire, ça me rappelle le boulot » de Albert Meslay** | Samedi 27 septembre à 20h30 à l'Estran | Inscription auprès du CCAS | 8 places | Tarifs : 12€ plein, 10€ adhérents médiathèque, le local, La Bigaille, 5€ demandeur d'emploi, RSA, AAH, - de 18 ans | Billetterie en ligne
- **Visite du château de Crazannes** | Vendredi 17 octobre de 13h30 à 17h30 | Inscription auprès du CCAS | 8 places | Tarifs : 12€ par personne à régler sur place

CCAS - 6, rue du Maréchal Foch à Marennes - Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h30 | 13h45-17h30, mercredi : **fermé au public**, vendredi : 9h00-12h30 | 13h45-16h00

Semaine bleue: vieillir, une force à partager

La Ville de Marennes-Hiers-Brouage est fière de participer à la Semaine Bleue, un événement national dédié aux seniors, qui se déroulera du 6 au 10 octobre.



Marennes-Hiers-Brouage

Sous le thème « Vieillir, une force à partager », cette initiative met en lumière l'importance de l'engagement des personnes âgées dans notre société. Au programme, de nombreuses activités variées et enrichissantes seront proposées, visant à favoriser les échanges inter-générationnels et à valoriser les compétences et les expériences

des seniors. Ateliers, conférences, sorties culturelles et moments de convivialité permettront à chacun de se rencontrer et de partager des expériences. Nous vous invitons à participer à cette célébration de la vie pour découvrir tout ce que nos aînés ont à offrir.

Inscription et infos auprès du CCAS **05 17 25 85 44**

Lundi 6 oct.	Mardi 7 oct.	Jeudi 9 oct.	Vendredi 10 oct.
10h00 à 12h00 Je repasse mon code de la route Salle de détente et de loisirs	10h00 à 12h00 Atelier d'écriture Médiathèque 6 places	10h00 à 12h00 Je repasse mon certificat d'étude Salle de détente et de loisirs	10h00 à 12h00 Quels sont mes droits administratifs, sociaux et santé ? Salle de détente et de loisirs
14h00 à 16h00 Pêche à l'écrevisse (carte de pêche à la journée) 8 places	14h00 à 16h00 Sortie champignons 8 places	14h00 à 17h00 Thé dansant Centre d'animation et de loisirs. (Apporter un gâteau)	14h00 à 16h00 Marche Bleue 8 places

Tout le monde doit être habillé en bleu cette semaine !

Lors de cette semaine, les ateliers habituels seront interrompus.

Si vous avez des problèmes de mobilité, un transport est mis en place > Inscrivez-vous au CCAS une semaine avant.

Expression du groupe de la majorité municipale

Marennnes-Hiers-Brouage c'est vous



Claude Balloteau,
maire

Hommage à Raphaël Couillaud

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de Raphaël Couillaud le 14 août dernier. Agent d'accueil à la piscine intercommunale MHB – Bourcefranc, il était très engagé dans la vie associative locale notamment *Les Insurgés des Déchets*, le *Lion's Club*, *Marennnes Commerces*.

Sa bienveillance, sa disponibilité et son sourire avaient marqué tous ceux qui l'ont croisé, collègues comme usagers. Ses qualités, alliées à son dévouement, en faisaient une figure appréciée et respectée de nous tous. Nous adressons à sa famille, ses proches et ses amis nos plus sincères condoléances. Que le souvenir de sa gentillesse et de sa générosité leur apporte un peu de réconfort face à cette épreuve si cruelle et si injuste.

Notre mobilisation pour conserver un espace dédié à l'ostréiculture à Marennnes

Vous n'êtes pas sans savoir que l'actuelle Cité de l'huître va vivre une nouvelle destination. Des raisons économiques ont amené le Département de Charente-Maritime à s'en séparer et elle sera prochainement occupée par le Groupement

Qualité Huîtres Marennnes Oléron. Il n'est pas possible pour la ville de Marennnes-Hiers-Brouage et son environnement de perdre complètement ce fleuron qui fait rayonner « la Marennnes », l'huître que des générations d'ostréiculteurs ont cultivée et qui participe grandement à l'économie de notre territoire. Cette Cité de l'huître a permis également de faire connaître à ses nombreux visiteurs la ville de Marennnes-Hiers-Brouage et son paysage de marais si riches en biodiversité. Par conséquent, nous avons donc proposé à Madame la Présidente que ce soit le Département qui prenne à sa charge l'aménagement d'un espace dédié à l'ostréiculture dans les actuels locaux de la gare d'accueil. Les visiteurs désireux de s'intéresser au sujet, pourraient ainsi y trouver des informations de qualité et accéder à des animations sur place. Nous mettons tout en œuvre pour que cette proposition soit acceptée par le Département afin que Marennnes puisse toujours disposer d'un lieu de ressources pédagogiques sur l'activité ostréicole d'hier et d'aujourd'hui. Nous suivons ce dossier avec la plus grande attention et restons mobilisés pour aboutir à une solution pérenne et faire en sorte que Marennnes conserve ce qui fait son âme et son rayonnement : un lien entre son histoire, la culture ostréicole et ceux qui la font vivre. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des avancées de ce dossier.

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle, reçoit les administrés sur rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Le contenu de cette tribune n'engage que son auteur et aucunement le comité de direction du magazine municipal d'information.

Expression du groupe d'opposition Une nouvelle dynamique pour Marennnes-Hiers-Brouage



Des fiascos continuent aux frais du contribuable.

Le projet était prometteur sur le papier : la mairie décidait de soutenir

l'installation d'un commerce de vente en vrac dans un local situé au 32 rue Dubois Meynardie, eu plein centre-ville. Pour cela, elle avait pris en location le local afin de le sous-louer, avec l'objectif de dynamiser le cœur de Marennnes.

Mais aujourd'hui, force est de constater que cette opération est un échec complet.

Depuis début mai, le commerce est fermé, les lieux sont désertés, et pour-

tant... la mairie continue de payer plein pot le loyer au propriétaire du local, vide. Cela signifie que ce sont les contribuables qui, chaque mois, assument le coût d'un local inoccupé sous qu'aucune perspective claire ne soit présentée. Une situation qui dure, sans explication ni justification.

Pire encore : malgré mes sollicitations officielles et répétées, Madame le Maire garde le silence. Aucune réponse, ni sur la durée de l'engagement contractuel de la commune, ni sur le montant des loyers versés, ni sur les intentions de la municipalité pour sortir de cette impasse.

Ce silence est préoccupant. Il témoigne d'un manque de transparence flagrant

sur l'utilisation de l'argent public et d'une légèreté dans la gestion des biens communs. Il est légitime de s'interroger : combien d'autres décisions sont prises de cette manière, sans anticipation ni évaluation des risques ? Ce n'est pas seulement une erreur de gestion, c'est un véritable déni de responsabilité politique.

En tant qu' élu d'opposition, je continuerai à exiger des réponses. Car ce n'est pas un local vide que nous voulons au centre-ville, mais une vraie politique de revitalisation, sérieuse, responsable, construite sur une vision à long terme et respectueuse des finances communales.

Le président du groupe d'opposition,
Richard GUERIT

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marennes.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Les procès-verbaux sont également à retirer en mairie, sur demande.



Conseil municipal du 26 juin

- Médiathèque – Vente de documents | À l'unanimité
- Police municipale – Fixation de forfaits d'enlèvement des dépôts sauvages d'ordures ménagères | À l'unanimité
- État Civil – Modification de la répartition du produit des concessions funéraires | À l'unanimité
- Octobre Rose – Charte d'Engagement – Comité de Charente-Maritime de la Ligue Nationale contre le Cancer | À l'unanimité
- Convention pour l'organisation des visites du clocher de l'église St Pierre de Sales | À l'unanimité
- Cession d'un bien rue Ovide Beillard – parcelle AW n° 331 | À l'unanimité
- Budget principal – Approbation du Compte Financier Unique 2024 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2024 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Budget principal : Décision modificative n° 1 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Budget Annexe ZAC de la Marquina – Approbation du compte financier unique 2024 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Budget annexe La Marquina – Affectation du résultat de l'exercice 2024 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Budget annexe La Marquina : Décision modificative n° 1 | À la majorité, contre : 4 – Richard guérit, Norbert Proteau, Stéphanie Moumon, Michel Brochet
- Dotations scolaires – Année 2025-2026 | À l'unanimité
- Subventions aux associations – Attribution à l'Union Sportive Marennaise (USM) | À l'unanimité
- Personnel communal – Création de postes | À l'unanimité
- Personnel communal – Avancements de grades 2025 – Modification du tableau des effectifs | À l'unanimité
- Personnel communal – Convention de mise à disposition de personnel communal au CCAS | À l'unanimité
- Personnel communal – Attribution de chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année 2025 | À l'unanimité
- Personnel communal – Modification n° 2 du règlement intérieur de la commune | À l'unanimité

*** Toutes les délibérations sont consultables sur marenneshiersbrouage.fr, rubrique « ma mairie »**

vie municipale

Une nouvelle recrue au secrétariat de la Maire

Depuis juillet, le poste de secrétaire de la maire est occupé par Lisa Lienard qui prend ses nouvelles fonctions après deux années passées à la mairie de Dolus. Présentation.

Originaire de La Rochelle, Lisa a obtenu une licence en droit général à l'université avant de se spécialiser en droit des



Bienvenue à Lisa Lienard

collectivités territoriales à l'Université de Poitiers. Son master II, axé sur le droit de l'aide et de l'action sociales, a été le tremplin vers une carrière dédiée au service public. Elle a d'abord travaillé au département de la Charente-Maritime, en tant que stagiaire, en protection de l'enfance, puis a occupé un poste au sein de la cellule de recueil des informations préoccupantes. Ces expériences lui ont permis de développer une expertise précise dans la gestion des dossiers sensibles et le travail en équipe. Lisa a ensuite choisi de se tourner vers des collectivités de taille plus modeste, afin d'être au plus près des administrés. Elle a ainsi occupé le poste de responsable du secrétariat général à la mairie de Dolus, où elle a encadré des missions variées d'accueil, de gestion du cimetière, d'or-

ganisation des élections et de préparation du conseil municipal. Parallèlement, elle a réussi le concours de rédacteur principal. Cette diversité de tâches a renforcé sa polyvalence et son adaptabilité, des qualités essentielles pour son nouveau rôle à Marennes. D'ailleurs, Marennes lui permet de se rapprocher de son domicile et représente une opportunité de mettre son expérience au service d'une ville dont elle connaît bien les enjeux. *« Ayant grandi sur une commune du littoral, j'ai développé une sensibilité particulière pour ces territoires. Par ailleurs, j'ai candidaté à ce poste, car les missions étaient axées sur la gestion du conseil municipal, ce qui est en adéquation avec ma formation de juriste. Je remercie chaleureusement la municipalité pour la confiance accordée ainsi que mes nouveaux collègues pour leur accueil ».*

Trois communes de Charente-Maritime s'engagent pour le don de sang

Bourcefranc-Le-Chapus, Marennes-Hiers-Brouage et Saint-Just-Luzac ont signé un partenariat historique avec l'Établissement français du sang Nouvelle-Aquitaine, le 18 juin dernier.

En ce 18 juin, journée symbolique pour la France, les communes de Bourcefranc-Le Chapus, Marennes-Hiers-Brouage et Saint-Just-Luzac ont officialisé leur engagement en faveur du don de sang. Aux côtés de l'Établissement français du sang (EFS) Nouvelle-Aquitaine et de l'Association pour le développement des sciences biologiques (ADSB) du Bassin de Marennes, elles ont signé simultanément trois conventions de partenariat, une première dans la région. Par cette signature, les trois municipalités s'engagent à : faciliter l'organisation des collectes de sang, de plasma et de plaquettes, mobiliser les citoyens en communiquant sur les dates et lieux de collecte, soutenir l'ADSB locale dans ses missions d'information et de sensibilisation. Ces partenariats renforcent la coopération entre les acteurs locaux et l'EFS, au service d'un geste vital qui sauve des vies chaque jour. Claude Balloteau a profité de cette occasion pour rappeler le partenariat entre l'association du Don du Sang, représentée par son président, Bernard Sanchez et la Ville ainsi que l'importance des collectes qui se déroulent régulièrement au Centre d'animation et de loisirs grâce à la précieuse mobilisation des bénévoles.



Signature de la convention le 18 juin dernier

Agenda de septembre - octobre

Samedi 6 septembre de 15h00 à 18h00

Forum des associations
Centre d'animation et de loisirs
Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 14 septembre après-midi

Loto USM
Centre d'animation et de loisirs

Du vendredi 19 septembre au lundi 20 octobre

Enquête publique préalable
à la Déclaration d'Utilité Publique pour le projet d'aire de grand passage des gens du voyage à Marennes
Permanence le vendredi 19 septembre de 9h00 à 12h00, le mardi 30 septembre de 14h00 à 17h00, le lundi 20 octobre de 14h00 à 17h00
Mairie de Marennes
Organisée par la Préfecture de Charente-Maritime

Samedi 20 septembre en soirée

Loto du vélo-club
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 27 septembre en soirée

Loto ASPT
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 4 octobre en soirée

Loto du berceau du bassin de Marennes
Centre d'animation et de loisirs

Dimanche 5 octobre après-midi

Loto USM vétérans
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 11 octobre en soirée
Loto du club de football de Saint-Just
Centre d'animation et de loisirs

Marche pour octobre Rose
Infos à venir

18 octobre
Fête de l'Ostra

Dégustations, démonstrations culinaires avec des chefs de renom, ateliers, concerts et balades dans les claires.
Entrée du chenal. Infos et billets sur fetesdelostra.fr
Organisée par l'IGP Marennes-Oléron

Samedi 18 octobre en soirée

Loto des pompiers en soirée
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 25 octobre en soirée

Loto du basket en soirée
Centre d'animation et de loisirs

Dimanche 26 octobre après-midi

Loto USM
Centre d'animation et de loisirs

Vendredi 31 octobre de 15h00 à 18h00

Halloween
avec défilé dans la ville et parade musicale de Chali Toon et Gary's Band
Organisé par le comité des fêtes
Départ place des halles

Votre agenda culturel est sorti! Il vous attend à la médiathèque, à l'Estran, à la mairie de Hiers et de Marennes et, bien sûr, sur marenneshiersbrouage.fr. Nous vous souhaitons de belles sorties!

